

## **PAC : Cercles de soutien et de responsabilité (CSR)**

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente d'énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC au plus tard à la date et l'heure de clôture indiquées dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

### **1. Définition des besoins**

Le Service correctionnel du Canada (SCC) est tenu d'offrir les services des Cercles de soutien et de responsabilité (CSR) aux délinquants sexuels sous surveillance fédérale qui se voient accorder une libération conditionnelle ou la libération d'office ou qui font l'objet d'une ordonnance de surveillance de longue durée en Ontario. Cela comprend les délinquants purgeant une peine de ressort provincial qui sont sous la surveillance du SCC. Les travaux nécessiteront ce qui suit :

#### **1.1 Objectifs**

Les services des CSR sont des services spécialisés offerts dans la collectivité qui mobilisent les ressources de bénévoles de communautés confessionnelles afin de favoriser le soutien à la réinsertion sociale.

#### **1.2 Tâches**

- L'entrepreneur doit identifier, sélectionner et former des bénévoles pour qu'ils offrent ce service, en plus de veiller à ce que ces bénévoles soient en mesure de tenir des cercles de soutien tant virtuels qu'en personne.
- L'entrepreneur doit mener des travaux d'intervention et d'accompagnement au sein des établissements du SCC dans la région de l'Ontario soit par des visites en personne, dans la mesure du possible soit au moyen d'un lien vidéo ou téléphonique protégé.
- L'entrepreneur est tenu de recruter et de sélectionner jusqu'à 12 membres principaux par zone géographique et de cerner leurs besoins.
- L'entrepreneur est responsable de tenir jusqu'à 12 CSR à n'importe quelle période dans les villes suivantes : Toronto, Peterborough et Ottawa.
- Un cercle de soutien et responsabilité doit être mis sur pied pour chaque membre principal et être composé de trois ou quatre bénévoles. Les bénévoles doivent aider chaque membre principal à entretenir son CSR personnel.
- L'entrepreneur doit travailler avec les bénévoles au chapitre de l'établissement et de la tenue d'un CSR pour chaque membre principal du programme.
- L'entrepreneur doit participer à la première séance de chaque nouveau cercle afin de veiller à ce que le processus soit mis en place efficacement et d'aborder toute question pouvant être soulevée.

#### **1.3 Résultats prévus**

Tenir des CSR qui favorisent la mise en liberté stable et réussie des membres principaux participants dans la collectivité.

#### 1.4 Normes de rendement

- Le cercle doit comporter au moins quatre (4) rencontres par mois avec le délinquant, y compris des rencontres directes en personne, des rencontres virtuelles ou des contacts des tiers de l'équipe de gestion de cas ou d'autres personnes-ressources dans la collectivité (y compris, entre autres, les services sociaux, la famille du délinquant et les employeurs).
- Selon les circonstances ou les besoins de chacun des participants, le chargé projet permettra la tenue de séances virtuelles (par téléphone ou vidéoconférence).
- La première séance de chaque cercle doit durer 1 heure 25 minutes.
- Le personnel, les bénévoles et les membres principaux doivent organiser chaque séance à l'heure qui convient en fonction de l'horaire de travail de chacun.
- L'entrepreneur doit déterminer et assurer un endroit approprié pour les séances en personne qui peuvent avoir lieu dans les établissements résidentiels communautaires (ERC) ou les bureaux de libération conditionnelle du SCC lorsque des arrangements approuvés au préalable ont été pris avec le chargé de projet, ou à d'autres endroits sûrs et convenables dans la collectivité. Pour des raisons de sécurité, un accompagnateur du SCC doit être présent en tout temps lorsqu'une séance se tient dans les locaux du SCC.
- En raison des restrictions liées à la COVID-19 qui s'appliquent actuellement aux espaces de bureau, l'entrepreneur, en consultation avec le chargé de projet, doit d'abord obtenir l'approbation de la direction du bureau du SCC pour les visites dans les établissements du SCC.

#### 1.5 Produits livrables

1.5.1 Au début de chaque cercle, l'entrepreneur doit fournir par écrit le nom de chaque membre principal et le nom du bureau de libération conditionnelle chargé de sa surveillance, y compris la date de début de la première rencontre du cercle.

Chaque cercle doit communiquer avec chaque délinquant ou son réseau de soutien au moins quatre (4) fois par mois.

Le chargé de projet vérifiera l'efficacité et les progrès de chaque cercle par des contacts avec l'agent de libération conditionnelle du membre principal.

#### 1.5.2 Utilisation de papier

- a. Si du matériel imprimé est requis, l'impression recto verso en noir et blanc doit être utilisée par défaut, à moins d'indication contraire du responsable du projet.
- b. L'entrepreneur doit s'assurer que, pour le matériel imprimé, on a recours à du papier ayant un contenu en matières recyclées d'au moins 30 % ou ayant été certifié comme provenant d'une forêt gérée de façon durable.
- c. L'entrepreneur doit recycler les documents imprimés qui ne sont pas nécessaires (en conformité avec les exigences relatives à la sécurité).

#### 1.6 Contraintes

##### 1.6.1 Emplacement des travaux

- a. L'entrepreneur doit accomplir le travail à divers emplacements dans la région de l'Ontario :

- région du Grand Toronto, Hamilton et Kitchener;
- Peterborough;
- Ottawa.

b. Déplacements

- Déplacements vers les installations correctionnelles, les bureaux de libération conditionnelle et les établissements résidentiels communautaires du SCC dans la région de l'Ontario.

1.6.2 Langue de travail

L'entrepreneur doit effectuer tous les travaux en anglais.

1.6.3 Exigences relatives à la sécurité

Il n'y a aucune exigence relative à la sécurité dans le présent marché.

Exigences en matière de sécurité

- AUCUNE EXIGENCE N'EST ÉTABLIE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.
- L'entrepreneur/offrant sera accompagné en tout temps durant sa rencontre (LORSQUE CELLE-CI A LIEU DANS UNE INSTALLATION DU SCC). L'accès aux renseignements PROTÉGÉS est interdit.
- La vérification auprès du CIPC est interdite.

1. EXIGENCES EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX ÉTABLISSEMENTS

- *Une vérification de sécurité N'est PAS obligatoire puisque le contrat ne prévoit l'accès ni aux renseignements sensibles ni aux biens. Le personnel de l'entrepreneur sera accompagné en tout temps par le personnel du Service correctionnel Canada ou celui autorisé par le SCC en son nom. Le SCC a élaboré des politiques internes rigoureuses pour veiller à ce que la sécurité des activités en établissement ne soit pas compromise.*
- *Le personnel de l'entrepreneur doit accepter les exigences en établissement quant à la tenue de fouilles par le Service correctionnel Canada avant d'être admis dans l'établissement/les installations. Le Service correctionnel Canada se réserve le droit de refuser l'accès à ses établissements ou installations, ou à certains secteurs de l'établissement ou installation à n'importe quel membre du personnel de l'entrepreneur, et ce, à n'importe quel moment.*

**2. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (exigences essentielles minimales)**

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé des capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes :

- trois (3) années d'expérience de travail acquise durant les cinq dernières années et avant la date de clôture du PAC avec les délinquants sexuels qui présentent un risque élevé, et de l'exécution et la prestation de programmes et de services à cette population dans un milieu communautaire; l'expérience doit comprendre des entrevues ou des interventions en groupe, ou les deux, et du counseling auprès de délinquants sexuels à risque élevé;
- trois (3) années d'expérience de la préparation de bénévoles acquise durant les cinq dernières années et avant la date de clôture du PAC afin qu'ils tiennent des entrevues ou des rencontres de groupe, ou les deux avec des délinquants dans les villes requises tout au long de la durée du contrat;

- trois (3) années d'expérience des techniques d'intervention et de programmation acquise durant les cinq dernières années et avant la date de clôture du PAC, comme le travail axé sur la recherche et centré sur le comportement cognitif, ou théologique, ou le travail social ou les deux à l'appui des besoins des délinquants sexuels;
- trois (3) années d'expérience de la coordination ou de la supervision de bénévoles acquise durant les cinq dernières années et avant la date de clôture du PAC, et capacité de préparer les bénévoles à l'appui des entrevues et rencontres de groupe régulières avec les délinquants;
- trois (3) années d'expérience de la direction de groupes de bénévoles, acquise durant les cinq dernières années et avant la date de clôture du PAC, à l'appui des besoins des délinquants sexuels dans la collectivité;
- trois (3) années d'expérience acquise durant les cinq dernières années et avant la date de clôture du PAC quant à la capacité éprouvée d'établir des liens avec divers groupes communautaires, y compris les communautés ethnoculturelles et les groupes confessionnels, le personnel du SCC et les collègues de la justice réparatrice;
- trois (3) années d'expérience du réseautage, acquise durant les cinq dernières années et avant la date de clôture du PAC, avec les ressources en milieu communautaire dans la zone géographique assignée;
- trois (3) années d'expérience acquise durant les cinq dernières années et avant la date de clôture du PAC quant à la capacité de travailler dans le contexte d'un système correctionnel et de la justice réparatrice;
- trois (3) années d'expérience acquise durant les cinq dernières années et avant la date de clôture du PAC quant aux compétences intermédiaires en informatique (MS Word, MS Excel et Internet);
- cinq années d'expérience de la surveillance ou de la préparation de bénévoles, ou les deux, acquise durant les huit dernières années et avant la date de clôture du PAC à l'appui des interventions ou des programmes auprès des délinquants sexuels, ou des deux avec les délinquants du SCC;
- capacité de collaborer avec le SCC quant à l'échange de renseignements en fonction de la capacité de communiquer régulièrement avec les organisateurs contractuels et l'équipe de gestion de cas, par exemple, les agents de libération conditionnelle;
- avoir établi un groupe d'au moins 12 bénévoles pour aider à accomplir le travail souligné dans le présent PAC en fournissant une liste des bénévoles actifs au moment de l'attribution du contrat, et sur demande du chargé de projet tout au long de la durée du contrat;
- les coordonnateurs bénévoles qui assurent une surveillance devraient avoir suivi une formation en psychologie ou en counseling comportemental et avoir acquis une expérience significative de l'administration ou de l'exécution de programmes de counseling comportemental ou de soutien aux personnes qui sont aux prises avec des problèmes mentaux ou qui doivent relever des défis sur le plan comportemental;
- être titulaire d'un permis de conduire valide de classe « G » de l'Ontario et avoir accès à un véhicule ou utiliser le transport en commun dans votre localité;
- être autorisé en vertu de la loi à travailler au Canada.

Expérience :

Années d'expérience :

- Grade ou diplôme en travail social ou en counseling pastoral ou dans un domaine connexe comme la compréhension et le changement du comportement humain, la science comportementale, la psychologie ou le counseling comportemental.

Le grade doit avoir été obtenu d'une université, d'un collège ou d'un établissement d'enseignement secondaire canadien reconnu ou d'un établissement équivalent, comme il est établi par un organisme canadien d'évaluation des diplômes et attestations reconnu, si le grade a été obtenu à l'extérieur du Canada.

La liste des organisations reconnues figure sur le site Web du Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux.

Désignation, accréditation et/ou certification professionnelle:

Aucune.

### **3. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat**

Le présent approvisionnement n'est assujéti à aucun accord sur le commerce.

### **4. Marché réservé en vertu de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones**

Ce marché n'est pas réservé aux fournisseurs autochtones.

### **5. Entente(s) sur les revendications territoriales globales**

Cet achat n'est pas assujéti à une entente sur les revendications territoriales globales.

### **6. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance**

Le nombre de fournisseurs disponibles est limité pour la prestation de services de réinsertion sociale dans la collectivité afin de répondre aux besoins des délinquants sexuels à risque élevé du SCC à ce chapitre.

Le fournisseur identifié au préalable a travaillé très souvent avec des délinquants de ressort fédéral du SCC, offre des programmes et du soutien à des délinquants sexuels à risque élevé qui sont surveillés dans la collectivité, ainsi qu'un groupe de bénévoles déterminés et formés qui sont prêts à œuvrer avec la clientèle précisée et qui ont la capacité et la souplesse requises pour travailler avec des clients ayant des besoins particuliers et complexes. Par conséquent, le fournisseur identifié au préalable est tout à fait en mesure de fournir des services de qualité.

Le fournisseur sélectionné à l'avance rencontre toutes les exigences essentielles minimales décrites dans ce PAC.

### **7. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État**

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour cet achat : paragraphe

a) les cas d'extrême urgence où un retard serait préjudiciable à l'intérêt public.

### **8. Exclusions et/ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité**

Les exclusions et/ou raisons justifiant le recours à un appel d'offres limité suivantes sont invoquées en vertu de l'article de l'accord (ou des accords) commercial(aux) précisé(s) :

Le présent approvisionnement n'est assujéti à aucun accord sur le commerce.

### **9. Titre de propriété intellectuelle**

Aucune modalité sur les droits de PI n'est indiquée au contrat.

### **10. Période du contrat proposé ou date de livraison**

La période du contrat proposé débutera le jour de l'attribution du contrat jusqu'au 31 mars 2023 et pourrait être prolongée d'une année supplémentaire.

#### **11. Coût estimatif du contrat proposé**

La valeur estimée du contrat, y compris toute option, est de 174,000.00\$ (TPS/TVH en sus).

#### **12. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance**

Nom : CoSA Canada Inc.

Adresse : CP 84540, COP, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario), Canada M6S 4Z7

#### **13. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités**

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou les services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date et l'heure de clôture lesquelles sont aussi précisées dans cet avis. L'énoncé des capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

#### **14. Date et heure de clôture pour la présentation des énoncés des capacités**

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont le 27 décembre 2022 à 14 h, heure normale de l'Est.

#### **15. Demandes de renseignements et présentation des énoncés des capacités**

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être envoyés à :

Elizabeth Lake, Procurement Officer  
445, rue Union Ouest, Kingston (Ontario) K7L 2R8  
Telephone: 613-328-9647  
E-mail: Elizabeth.lake@csc-scc.gc.ca